



Vers la centralisation des archives coloniales françaises au XVIII^e siècle

Destruction et conservation des papiers judiciaires

Type de publication : Article de collectif

Collectif : [Pratiques d'archives à l'époque moderne. Europe, mondes coloniaux](#)

Auteur : Houlemare (Marie)

Résumé : La conservation des archives coloniales remonte à l'ouverture en 1699 d'un Bureau des archives au sein du secrétariat d'État de la Marine. Il existe cependant une distorsion entre cette documentation centrale et celle conservée dans chaque colonie. En témoignent les archives judiciaires produites par et pour chaque juridiction coloniale, inégalement conservées, mais prises aussi dans une politique spécifique de conservation ministérielle.

Pages : 349 à 367

Collection : [Rencontres](#), n° 402

Thème CLIL : 4053 -- SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES, LETTRES -- Lettres et Sciences du langage -- Lettres -- Théorie Littéraire

EAN : 9782406085553

ISBN : 978-2-406-08555-3

ISSN : 2261-1851

DOI : 10.15122/isbn.978-2-406-08555-3.p.0349

Éditeur : Classiques Garnier

Mise en ligne : 28/05/2019

Langue : Français

[Afficher en ligne](#)